

Présentation Sport Santé FFESSM

L'orientation de la politique sportive en France et celle de sa politique de santé publique convergent vers un objectif commun: le développement du Sport Santé.

Pour être efficiente il faut compter sur trois familles d'acteurs:

- Les bénéficiaires , c'est à dire vos patients atteints de maladies chroniques ou affection de longue durée ou simplement porteurs de facteurs de risques cardiovasculaires ou encore ceux enfermés dans une sédentarité ou inactivité physique repérées.
- Les prescripteurs, à l'origine d'un programme de prise en charge, qui peut se faire sous forme de conseil médical oral, de conseil médical écrit ou d'ordonnance plus complète et plus précise sur le ou les objectifs à atteindre en respectant les motivations du bénéficiaire .
- Les effecteurs, professionnels ou bénévoles spécialement formés pour ce type de prise en charge qui se doit de rester médicalement sécurisée.

Les médecins en général et les médecins fédéraux en particulier ont tout à fait leur(s) place(s) dans le Sport Santé; Ils doivent se saisir de cette occasion pour être au moins les prescripteurs et pourquoi pas aussi les effecteurs afin d'entrer le plus tard possible dans le rang des bénéficiaires.

La « machine est en route » et si les médecins ne répondent pas « présents », d'autres acteurs très demandeurs seront appelés à occuper cette responsabilité médicale (paramédicaux, socio-médicaux, entraîneurs sportifs, autres ...!!)

Le challenge pour chacun de vous, de nous, est de défendre la médecine, de continuer à protéger les patients et de transmettre toute votre expertise médicale et sportive aux nouveaux pratiquants d'activité physique régulière qui arrivent dans les clubs, dans vos clubs.

Cette courte présentation montre que la FFESSM s'est inscrite dans une dynamique qui n'attend plus que vous !

*Jean-Claude Doukhan Président Commission Médicale Codep 17
(27 juin 2023)*